

Réaction de Hellio aux propos tenus par la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, chargée de l'Énergie, dans une interview au Parisien parue le 25 novembre 2024

Dans une interview au Parisien en date du 25 novembre 2024, la ministre déléguée chargée de l'Énergie a tenu des propos inexacts à l'encontre d'acteurs de la transition énergétique, dont la société Hellio Solutions.

Hellio réfute vivement ces propos et entend y apporter les clarifications suivantes :

1. Hellio n'a commis aucune fraude, et aucune fraude ne lui est reprochée

Le litige qui oppose la société Hellio à la ministre chargée de l'Énergie, et qui a donné lieu à une décision de sanction en juillet 2024, concerne trois chantiers anciens.

Les désaccords reposent sur des débats juridiques techniques.

Il n'est aucunement reproché à la société Hellio un défaut d'installation des équipements permettant qu'une économie d'énergie soit réalisée.

Il n'est aucunement reproché à Hellio d'avoir réalisé de fausses déclarations.

Il n'est aucunement reproché à la société Hellio d'avoir commis la moindre fraude contrairement aux allégations tenues.

Hellio rappelle que le prononcé d'une sanction ne signifie pas qu'une société a commis une fraude.

Enfin, l'attribution des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est strictement encadrée par l'État. Hellio a toujours travaillé dans le respect de la législation en vigueur.

2. Hellio conteste la sanction et a saisi la justice

En octobre 2024, Hellio a saisi le Conseil d'État afin d'obtenir l'annulation de la sanction.

Hellio entend par cette action défendre ses positions, sa probité, ses partenaires et prouver sa bonne foi.

3. Hellio remercie les soutiens reçus et la confiance témoignée par ses partenaires et clients

Hellio souhaite remercier très chaleureusement les nombreux partenaires et clients qui lui ont témoigné leur soutien et renouvelé leur confiance.

Ayant toujours pris ses responsabilités, Hellio poursuit son action au profit d'une meilleure maîtrise des consommations énergétiques de l'ensemble de ses clients. Avec plus de 20 000 missions confiées par an, Hellio remercie ses partenaires des différents témoignages de soutien, preuve de la solidité du savoir-faire du groupe et de l'ensemble de ses collaborateurs.

À travers ses expertises, Hellio souhaite s'engager à garantir la performance énergétique réelle de ses clients, au-delà des calculs du dispositif CEE mis en place par l'État.

Hellio garde le cap et prendra toute sa part dans l'amélioration du secteur de l'Énergie et de l'Efficacité Énergétique.

4. Hellio est engagée dans la lutte contre la fraude et encourage l'accentuation des contrôles

Hellio milite depuis plusieurs années pour une évolution du dispositif CEE et notamment un renforcement des contrôles pour lutter contre la fraude. À ce sujet, Hellio a formalisé ses propositions d'améliorations du dispositif à l'été 2023 dans un document remis au Ministère et propose notamment les axes suivants :

- **Indexer le montant des aides financières allouées aux secteurs les plus consommateurs et émetteurs en énergie**, avec une intensification du dispositif à l'égard des personnes morales. En effet, cela rendrait le niveau d'investissement et la rentabilité plus facilement mesurables, notamment au regard du calcul des économies d'énergie réelles, et le dispositif plus facilement pilotable ;
- **Renforcer le dimensionnement des services du Pôle national des CEE (PNCEE)**. À l'heure actuelle, le dispositif pèse autour de 6 milliards d'euros par an et a vocation à augmenter sensiblement en 6e période. Afin de le rendre toujours plus efficace et rigoureux, Hellio plaide pour que les acteurs privés l'accompagnent dans sa montée en puissance, par exemple sous la forme d'une contribution financière dédiée au renforcement du budget de fonctionnement de l'administration en la matière ;
- **Conditionner une partie des aides financières allouées à l'atteinte d'objectifs d'économies d'énergie réelles**. À ce titre, le groupe plaide pour la mise en place sans délai de groupes de travail sur les économies d'énergie réelles par secteur. Ils permettraient de lancer des expérimentations et d'être en mesure d'en tirer les enseignements et bonnes pratiques à mettre en place.

A propos de Hellio

Depuis plus de 15 ans, le groupe Hellio est le pionnier des solutions de maîtrise de l'énergie au service de tous les consommateurs d'énergie : entreprises, particuliers, industriels, collectivités, agriculteurs... Identification du potentiel d'économies d'énergie, ingénierie technique et financière, et suivi des travaux : Hellio, acteur français et indépendant propose des solutions de maîtrise de la consommation d'énergie, de décarbonation et de production d'énergies renouvelables, pour permettre à chacun de réduire ses dépenses énergétiques. Plus de 300 collaborateurs et un solide réseau d'implantations locales ancrées dans les territoires sont mobilisés pour accompagner tous les consommateurs d'énergie vers une transition énergétique concrète, simple et efficace.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com